

Mère de quatre enfants, Maryline Jaccard a un fils unique

Par Gilbert Hermann

ECHICHENS | TABOU

Elle contribue à briser le tabou qui entoure le deuil d'un enfant mort avant ou peu après sa naissance.

«**Q**uand on me demande combien j'ai d'enfants, je suis embar-

arrassée. En fait, j'en ai eu quatre. Deux sont inscrits dans le livret de famille. Un seul est en vie...» La confidence émane de Maryline Jaccard qui, après avoir donné naissance à Antoine, a fait deux fausses couches puis a perdu Arthur né prématurément et qui n'a pas survécu. Un parcours douloureux que d'autres femmes empruntent, dont Stéphanie Humm qui a perdu trois enfants en cours de grossesse. Maryline l'a connue dans le cadre de l'Association des groupes d'accompagnement perte de grossesses abus maltraitances (AGAPA). Association que les deux femmes entendent faire connaître et reconnaître en tenant un stand sur le marché de Morges le samedi 3 novembre. Un lâcher de ballons suivra, près du débarcadère, en souvenir de bébés morts avant ou peu après leur naissance.

Maryline Favre devient Jaccard en épousant Pierre-André en



Maryline et Antoine sur la tombe d'Arthur et de son aïeule au cimetière de Ballens. Hermann

2001. Le 30 juillet 2003 Antoine naît à l'Hôpital de Morges, établissement dont la maman, employée de commerce, était alors une collaboratrice.

En 2006, à son domicile, Maryline fait une fausse couche: «Le fœtus avait 12 semaines. Ce ne fut pas véritablement un deuil...» avoue Maryline qui est surtout affectée par la manière peu empa-

thique dont elle est prise en charge à l'Hôpital de Morges. Elle fait part de ses critiques. «J'ai eu de l'écoute car, quand j'ai fait une nouvelle fausse couche l'année suivante (après 16 semaines de grossesse), j'ai été considérée comme une maman. L'Hôpital a maintenant une sage-femme spécialisée dans le deuil périnatal», souligne-t-elle avec satisfaction.

Désireuse de donner un frère ou une sœur à Antoine, Maryline entreprend un traitement au Centre de Procréation Médicalisée Assistée à Lausanne et subit deux inséminations. «La seconde s'est avérée positive. J'étais contente mais je restais sur mes gardes. Je commençais à y croire: nous avions commencé à préparer la chambre du bébé...»

I Epouvantable

Sur ses gardes, Maryline avait raison d'y rester: le 29 juin 2009, elle perd les eaux après 24 semaines de grossesse. Hospitalisée à Morges, elle est transférée aux Hôpitaux universitaires de Genève où le corps médical pose des diagnostics peu encourageants. «J'ai dû rester alitée jusqu'à l'accouchement qui est survenu le 8 juillet

alors que le terme était fixé au 18 octobre, date de notre mariage civil...»

Arthur ne pèse que 900 grammes. Maryline, qui fait des complications sévères (grosse hémorragie puis embolie pulmonaire) ne voit son enfant que quelques secondes avant d'être transférée aux soins intensifs. «C'est grâce à mon mari, qui utilisait une webcam, que j'ai pu voir Arthur sur un écran d'ordinateur les jours suivants... Mais le 17 juillet, on m'a appelée pour que je vienne au chevet de mon fils: Arthur était mourant. Il s'est endormi dans mes bras. C'était un vendredi. J'ai immédiatement demandé mon transfert. Il m'a été refusé. J'ai vécu un week-end épouvantable: on m'avait transféré à la maternité dans une chambre que, par la suite, j'ai dû partager durant quelques heures avec une maman qui venait d'accoucher... Le lundi, j'ai finalement été transférée à l'Hôpital de Morges.»

Etablissement que Maryline quitte le 4 août après s'être engagée à bénéficier d'un suivi psychologique. «C'est ce qui m'a conduite à m'approcher d'AGAPA, association qui reconnaît le deuil périnatal et qui offre une écoute. Je me suis retrouvée dans les témoignages des personnes que j'y ai rencontrées. C'est pourquoi aujourd'hui je m'investis pour faire connaître cette association qui m'a permis d'avancer dans mon processus de deuil»

Dans une tombe cinéraire du cimetière de Ballens où son frère l'a déposé, Arthur repose en compagnie d'une arrière-grand-maman et d'une grand-maman... |